

Conditions de Plongées 2016

Merci de plongée avec nous.

Vous trouverez ci-dessous nos conditions de plongée – nous vous demandons de lire attentivement ce document et de le signer.

Certificat Médical, brevet, carnet de plongées

Pour la plongée chez European Diving School vous devez présenter les documents suivants:

Pour la plongée d'exploration : un certificat médical de moins de 12 mois, votre carte de certification ainsi que votre carnet de plongées.

Pour les formations le certificat médical doit être de moins de 3 mois.

Assurance plongée

Une copie de votre contrat d'assurance incluant la pratique de la plongée ou votre licence Fédéral Française PADI PRO, DAN en cours de validité doit être présenté. Dans le cas contraire vous pouvez souscrire une assurance en Responsabilité Civil chez nous au tarif de 10 € valable pendant la durée de votre séjour ou une assurance Fédéral FFESSM au tarif de 59€.

Nous recommandons aussi la souscription d'une assurance individuelle Plongée en cas d'accident.

Règlement plongée

Une plongée de réadaptation ou de contrôle est demandée à tous les plongeurs sauf moniteur! Cette plongée de contrôle peut s'effectuer de la plage comme du bateau selon le programme de EDS. L'exercice standard (vidage de masque par exemple) sera demandé en début de plongée suivi de la plongée d'exploration. Aucun supplément ne sera facturé! Le temps maximum de la plongée ne doit pas dépasser 59 minutes! Les plongées plus longues seront facturées comme plongée Tech.

Pour votre propre sécurité un moyen de calcul de la décompression ainsi qu'un parachute de palier est demandé.

Il est **obligatoire** pour toute plongée effectué en autonomie.

Les équipements plongées doivent être aux normes CE.

Code du sport:

http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/Code%20du%20Sport%202012%20JO_20120222_0044.pdf

http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/textregle/34_joe_20120417_0021.pdf

<http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/textregle/ModifCS-rectif1003.pdf>

Brevets et Plongées

CMAS

1* CMAS/niveau 1 FFESSM: Jusqu'à 20 m avec un guide.

2* CMAS /niveau 2 FFESSM: Jusqu'à 40 m avec un guide ou 20 m en autonomie.

3* CMAS /niveau 3 FFESSM : Jusqu'à 60 m.

Merci de vérifier auprès de votre fédération de plongée si votre brevet 3* CMAS permet d'être guide (agrément entre association) Par exemple le brevet 3* VDST Allemand est accepté.

PADI (Instructeur MANUEL, PADI)

En France les règles PADI sont acceptées.

Plongeur OWD: Jusqu'à max. 18 m.

AOWD, Rescue, Dive Master, OWSI, etc...: Jusqu'à max. 30 m.

Avec DEEP DIVER SPECIAL: AOWD, Rescue, Dive Master, OWSI: Jusqu'à max. 40 m.

Les plongées avec décompressions sont **Interdites**.

La plongée PADI TEC n'est pas encore acceptée en France. Merci de vérifier directement avec votre fédération les possibilités pour plonger au-delà de 40 m.

Plus profond que 40 m seulement avec CMAS 3*

Plus profond que 60 m seulement avec CMAS 3* + brevet TRIMIX

Avec ma signature, j'accepte les règles de plongées fixées par EUROPEAN DIVING SCHOOL.

Date, location _____ Signature _____